

**PALAIS DE JUSTICE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU  
COUR SUPÉRIEURE**

Le 24 mars 2020

**MÉMO AUX AVOCATS/AVOCATES  
NOTAIRES ET HUISSIERS DE JUSTICE**

Maîtres,

Pour faire suite au mémo émis le 24 mars 2020 par l'Honorable Nicole-M. Gibeau, J.C.S. quant à la conduite des affaires judiciaires dans le contexte de réduction significative des activités pour répondre aux impératifs de lutte contre la propagation du CODIV-19, je me permets de vous rappeler ce qui suit, savoir :

1. Pour l'instant, et ce, jusqu'à nouvel ordre **seules les demandes jugées urgentes seront traitées**. Je fais confiance à votre discernement afin de faire le tri dans les demandes devant nous être acheminées;
2. La transmission de votre demande jugée urgente (en format PDF) devra nous être acheminée à l'adresse suivante : [greffeciviliberville@justice.gouv.qc.ca](mailto:greffeciviliberville@justice.gouv.qc.ca) en utilisant le formulaire prévu à cette fin et accompagnée de toutes les pièces nécessaires (également en format PDF);
3. À la réception de votre demande, celle-ci sera analysée et fera l'objet d'une évaluation quant à l'urgence de celle-ci et ce, soit par la greffière spéciale ou un juge de la Cour supérieure;
4. Toutes demandes jugées non urgente devront nous être transmises par le courrier à l'adresse suivante : 109, rue Saint-Charles, à Saint-Jean-sur-Richelieu, province de Québec, J3B 2C2.

Tel que mentionné au début de la page 2 du mémo ci-haut décrit, il est textuellement stipulé : « Vous comprendrez que l'interprétation de la notion d'urgence sera au cœur du travail de la Cour pour les prochaines semaines. Ainsi, votre compétence pour filtrer à la base les dossiers qui seront présentés au Tribunal, sera, en grande partie, garante de la qualité de notre participation à tous à l'effort collectif de réduire, voire d'éliminer, la présence du public dans les palais de justice.

Je sais que vous êtes en mesure d'exercer votre jugement avec discernement et rigueur. Je vous convie donc à innover au besoin ».

Merci de votre collaboration et sachez que vous pourrez compter sur la nôtre.



Jennifer K. Lajoie  
Directrice des greffes et services à la population